



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Annexe technique à la *Note économique* « Des renforts privés à la police publique? » publiée en janvier 2015

Section 1

Calcul de la rémunération totale des policiers et des agents de sécurité à Montréal et à Toronto

Le salaire horaire moyen d'un policier, pondéré en fonction de la progression de son salaire tout au long de sa carrière, est de 48,17 \$ au Service de police de la Ville de Montréal et de 59,69 \$ au Service de police de Toronto. Le policier montréalais travaille 1655 heures par année et le policier torontois 1555 heures¹. Le salaire annuel moyen du policier à Montréal est donc de 78 035 \$; à Toronto, il est de 92 818 \$. Pour calculer la rémunération totale, c'est-à-dire le coût réel que doit supporter l'employeur, il faut rajouter à ce montant les taxes sur la masse salariale et les différents avantages sociaux.

Pour les agents de sécurité, le salaire horaire minimum au Québec est de 16,14 \$² et le salaire médian à Toronto est de 12,25 \$³. En prenant pour hypothèse que chaque agent travaille 1920 heures par année, on arrive à un salaire annuel de 30 989 \$ pour ceux travaillant à Montréal et 23 520 \$ pour ceux travaillant à Toronto. Les données sur le salaire médian au Québec sont antérieures au relèvement du salaire minimum de cette profession. Comme ces données suggèrent que le salaire médian colle au salaire minimum, nous avons choisi d'utiliser le nouveau salaire minimum.

Le Tableau A1 détaille les calculs du coût annuel d'un policier et d'un agent de sécurité.

¹ Conseil de la solde de la GRC, Tableaux de rémunération des policiers, juin 2014, p.2

² Gouvernement du Québec, «Décret sur les agents de sécurité», article 4.07, 2014.

³ Gouvernement du Canada, «Guichet-Emplois ». <http://www.jobbank.gc.ca/report-eng.do?area=9219&lang=eng&noc=6651&action=final&ln=l&s=1&source=3#wages>

Tableau A1
Coût annuel d'un policier et d'un agent de sécurité (\$)

	Policier Montréal	Policier Toronto	Agents de sécurité Montréal	Agents de sécurité Toronto
Salaire	78 035	92 818	30 989	23 520
RRQ/RPC	2 536	2426	1423	991
FSS (QC) / ISE	3324	1810	1320	459
RQAP	540		242	
CSST/WSB	1325	1884	967	409
Assurance emploi	1041	1279	664	619
Comité paritaire			93	
FDRCMO	780		310	
Avantages sociaux collectifs	4050	13 171		97
Régime de retraite	15 649	11 243		
Journées maladie			620	472
Vacances			1897	1440
Jours fériés			1111	1039
Congés payés globaux	11 705	15 779		
Frais relié au syndicat				45
Fonds humanitaire				47
Uniforme			392	369
Bénéfices reliés aux vacances			243	181
Bénéfices reliés aux jours fériés			299	162
Bénéfices reliés aux journées de maladie			135	82
Bénéfices reliés au FDRCMO			68	
Total	118 986 \$	140 409 \$	40 773 \$	29 932 \$

Sources : Conseil de la solde de la GRC, «Tableaux de rémunération des policiers », juin 2014; Gouvernement du Québec, «Décret sur les agents de sécurité », article 4.07 2014; Desjardins, «taux de déduction à la source », janvier 2014; CSST, Table des taux 2014 : «Unités de classification », 2013; WSIB Ontario, «2013 Premium rates tables »; Gendarmerie royale du Canada, *Rapport de la GRC sur la rémunération globale*, décembre 2013; données obtenues sur demande.

Section 2

Calcul des coûts d'un barrage routier

À partir du coût réel d'un employé (Tableau A1), on peut déterminer le salaire horaire effectivement déboursé par l'employeur, tel qu'indiqué au Tableau A2.

Tableau A2
Salaire horaire réel d'un policier et d'un agent de sécurité (\$/h)

Emploi	Salaire horaire
Policier à Montréal	73,45
Policier à Toronto	90,30
Agent de sécurité à Montréal	21,24
Agent de sécurité à Toronto	15,59

À partir du coût horaire, on peut déterminer quel sera le coût d'un barrage d'une durée de 8,5 heures, avec 8 policiers dans le premier scénario et 6 policiers ainsi que 2 agents de sécurité dans le deuxième, tel qu'illustré au Tableau A3.

Tableau A3
Coût pour un barrage de 8,5 heures en fonction de l'effectif policier à Montréal

	Scénario	Coût (\$)
Montréal	8 policiers	4994
	2 policiers, 6 agents de sécurité	2332
Toronto	8 policiers	6140
	2 policiers, 6 agents de sécurité	2330

Section 3

Calcul des économies suite aux introductions par effraction

Un policier consacre environ huit heures à des tâches auxiliaires pour faire le suivi d'une introduction par effraction⁴. Comme il y a eu 10 499 introductions par effraction à Montréal en

⁴ Aili Malm *et al.*, *A 30 Year Analysis of Police Service Delivery and Costing: 'E' Division*, Centre for Criminal Justice Research, University College of the Fraser Valley, 2005.

2013⁵, on peut estimer que 83 992 heures policières y auraient été consacrées, selon l'hypothèse qu'un seul policier s'en occupe, pour un coût estimé de 6 169 042 \$.

Pour calculer les économies potentielles, nous avons décidé de nous inspirer de Londres où, dans les cas de cambriolage, un policier n'est déployé que lorsque le crime est toujours en cours, ce qui est rare. Nous suggérons le scénario, plus prudent que la situation de Londres, où dans le cas d'une introduction par effraction les policiers se déplaceraient pour s'assurer de l'absence d'intrus et que les lieux sont sécurisés, mais que comme à Londres les documents et rapports seraient remplis par des agents de sécurité.

Nous prenons comme hypothèse qu'un policier consacre une moyenne d'une heure de temps pour ces déplacements. Les sept heures restantes seraient imparties à des agents de sécurité. C'est une hypothèse conservatrice dans la mesure où ce temps est comparable à ce qu'un policier consacre actuellement à ces déplacements, hors tâches auxiliaires, alors qu'il doit remplir les rapports lui-même.

Une telle répartition des tâches aurait fait en sorte qu'en 2013, les agents de sécurité auraient travaillé pendant 73 493 heures. Le coût aurait été de 786 302 \$ pour les policiers, et de 1 567 513 \$ pour les agents de sécurité, pour un total de 2 353 815 \$. Sachant que la situation actuelle, où seulement des policiers se rendent sur place, coûte 6 169 042 \$, l'économie aurait été de 3 936 603 \$, soit plus de 60 %.

Section 4

Calcul des économies suite à l'impartition des services auxiliaires

À Montréal, 79 policiers sont employés pour les activités du service des ressources humaines et du développement organisationnel, du service des ressources financières, des communications corporatives, des ressources matérielles et des ressources informationnelles. Si ces 79 policiers étaient remplacés par des agents de sécurité, on économiserait, pour chaque policier remplacé, la différence entre le salaire d'un policier et celui d'un agent de sécurité, soit 78 213 \$. Pour les 79 policiers, il s'agit d'une économie annuelle totale de 6 178 793 \$. L'économie est encore plus importante à Toronto, où chaque policier remplacé permet une économie de 110 477 \$. Le remplacement des 244 policiers permettrait donc une économie annuelle totale de 26 956 238 \$.

On peut aussi penser que ces policiers pourraient être affectés à des tâches correspondant à des fonctions essentielles de la police, ce qui ne permet pas d'économies mais augmenteraient le nombre de policiers qui concentrent leurs activités sur ces fonctions essentielles.

⁵ Service de police de la Ville de Montréal, *Une approche Citoyens. Rapport annuel 2013*, avril 2014, p. 38.